



En partenariat avec :



POLITIQUE DES AÎNÉS – PLAN D’ACTION Saint-Marcel-de-Richelieu

| | CONSTATS | OBJECTIFS | ACTIONS | RESPONSABLE | ÉCHÉANCE | | | | |
|--|---|---|--|---|------------|------|------|------|------|
| | | | | | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 |
| 1. Communication et information | | | | | | | | | |
| 1.1 | La communication est une opération fondamentale entre les personnes. Elle est liée à l’inclusion et à la participation sociale. La santé, la sécurité et le bien-être des aînés sont aussi rattachés à la diffusion et à l’accessibilité de l’information. Être bien informé permet d’avoir accès à des services ou à des avantages pour améliorer son bien-être. | -Mieux faire connaître les services offerts aux aînés sur le territoire. -Poursuivre les moyens de communication mis en place et améliorer leur visibilité. - Faire connaître aux aînés nos publications. | Publier une chronique pour les aînés dans le Journal le Marcellois Publiciser le <i>Guide d’information des aînés de la MRC</i> | • Municipalité | En continu | | | | |
| 1.2 | Promouvoir la Politique des aînés de la municipalité | Offrir des conditions favorables afin d’assurer sa pleine réalisation | Affecter les ressources disponibles de manière à assurer la pérennité et le suivi de la Politique de suivi de la Politique de la famille | • Municipalité | X | X | X | X | X |
| 2. Espaces extérieures, habitats et milieu de vie | | | | | | | | | |
| 2.1 | Les environnements bâtis jouent un rôle important dans la santé, la participation et la sécurité des aînés. Des espaces extérieurs et des édifices publics adaptés, sécuritaires et accessibles soutiennent ainsi la contribution et la participation sociale des aînés. Ils permettent d’expérimenter un milieu de vie qui réduit les obstacles et facilite les interactions sociales. | Améliorer l’accès à la salle communautaire et différentes infrastructures utilisées par les aînés et adapter aux besoins des personnes âgées et handicapés Améliorer et actualiser les équipements collectifs pour mieux répondre aux besoins des aînés. | Aménagement d’aire de repos extérieur Revitalisation des parcs | • Municipalité • Partenaires du milieu | X | | X | | X |
| 3. Santé, loisirs et saines habitudes de vie | | | | | | | | | |
| 3.1 | On remarque que chez les aînés le sentiment de se sentir utile et le lien d’appartenance sont importants. La peur d’être en perte d’autonomie est souvent présente. | Favoriser des activités qui contribuent aux saines habitudes de vie (SHV). | Organiser des activités pour les aînés (Gymnastique, cuisines collectives, etc.) Publiciser les conférences offertes pour les aînés qui favorisent les SHV. | • Municipalité • Partenaires du milieu | X | X | X | X | X |
| 3.2 | Le vieillissement de la population représente un défi de taille pour le réseau de la santé. | Préserver et accroître l’accessibilité aux services à la population. | Poursuivre la campagne de vaccination en ruralité avec la MRC des Maskoutains et la santé publique. | • Municipalité • MRC • CISSS-ME | X | X | X | X | X |

| 4. Patrimoine, culture et participation social | | | | | | | | | | |
|--|--|---|--|---|------------|---|---|---|---|---|
| 4.1 | La participation culturelle améliore la qualité de vie, la perception de sa santé et l'intensité des expériences vécues. Elle est liée à certaines valeurs d'ordre cognitif, esthétique, spirituel, physique, politique et socioculturel. La municipalité soutient la bibliothèque municipale et les loisirs culturels. | Faire connaître les services de la bibliothèque Informers les aînés sur les programmes éducatifs pour eux | Faire des chroniques dans le journal municipal sur la bibliothèque et sur des programmes éducatifs pour les aînés. | <ul style="list-style-type: none"> • Municipalité • Partenaires du milieu | X | X | X | X | X | X |
| 4.2 | La participation sociale constitue un besoin élémentaire des personnes, notamment des aînés. Participer à la vie familiale, communautaire, culturelle, économique et politique de son milieu permet de maintenir des liens et de donner un sens à la vie, grâce au bénévolat, à l'engagement citoyen, à l'emploi et au mentorat. | Créer des événements visant l'intégration, la participation et l'inclusion sociale des aînés. | Promouvoir et valoriser l'engagement social. Organiser un festival annuel, et un salon artisans dans la municipalité. | <ul style="list-style-type: none"> • Municipalité • Partenaires du milieu | X | X | X | X | X | X |
| 5. Sécurité, respect et inclusion social | | | | | | | | | | |
| 5.1 | Le vieillissement de la population interpelle directement les pratiques des services de sécurité. Vivre dans un environnement sécuritaire constitue un préalable pour demeurer dans sa communauté. Le sentiment de sécurité physique et psychologique est une dimension indispensable à considérer. La personne aînée évolue plus sereinement dans un environnement sécuritaire. | Accroître le sentiment de sécurité des aînés. Poursuivre le projet Municipalité alliée contre la violence conjugale. | Achat de radar pédagogique pour rendre les routes plus sécuritaires. Faire la promotion des projets Radar et Images. Comité de gestion de crise. | <ul style="list-style-type: none"> • Municipalité | X | X | X | X | X | X |
| 5.2 | La définition de la maltraitance retenue par le gouvernement du Québec s'appuie sur celle de l'OMS : « Il y a maltraitance quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée, intentionnel ou non, se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause du tort ou de la détresse chez les personnes aînées. | Promouvoir les outils de sensibilisation à ce phénomène déjà existant et permettre ainsi ; à des aînés ou à leurs proches de reconnaître les signes et les indices qui aideront à se prémunir contre cette réalité. | Proclamation le 15 juin la Journée mondiale de la lutte contre la maltraitance des personnes aînées. Publiciser les ressources disponibles. | <ul style="list-style-type: none"> • Municipalité | X | X | X | X | X | X |
| 6. Transport et mobilité | | | | | | | | | | |
| 6.1 | Les aînés sont des adeptes de la marche à pied et du vélo. | Faciliter la marche pour les aînés | Installées des aires de repos dans la municipalité. Assurer un bon entretien des trottoirs et des routes pour faciliter les déplacements en transport actif (marche, vélo, etc.). | <ul style="list-style-type: none"> • Municipalité | En continu | | | | | |
| 6.2 | Le transport correspond à un besoin élémentaire associé à l'indépendance, à l'autonomie et à la qualité de vie des personnes. L'accessibilité des transports collectifs et adaptés est un enjeu important pour les aînés. | Informers les aînés sur toutes les formes de transport disponibles | Informers les citoyens sur les services de transport adaptés et collectifs | <ul style="list-style-type: none"> • Municipalité | En continu | | | | | |